

DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION DE CIRE D'ABEILLE NON BIOLOGIQUE

Détails du candidat

Nom de l'opérateur/de l'entreprise :	
Code de l'opérateur :	

AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE, Veuillez lire les informations suivantes annexes en dernière page
(ANNEXE : GUIDE DE SOUMISSION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISER DE LA CIRE D'ABEILLE NON BIOLOGIQUE)

cire d'abeille non biologique

	Demande
Quantité totale (kg)	
Date d'utilisation	
Nombre de ruches	
Code(s) de référence de la ruche	
Quantité par ruche (kg)	
Nom du fournisseur	
Adresse du fournisseur	

Documentation

	Demande
Lettre	
E-mail	
Déclaration	
Caractéristiques	
Rapport de laboratoire	
Autre	

Attention : Le présent formulaire doit être soumis à A CERT uniquement au format numérique (**format Word, et non manuscrit**), accompagné d'une copie numérisée comportant le cachet et la signature du demandeur. Tous les documents justificatifs doivent également être joints à la présente demande pour examen par le service de certification d'A CERT.

Déclaration:

Je déclare par la présente que toutes les informations fournies dans cette demande sont véridiques, exactes et vérifiables à tout moment. Je déclare également que je fournirai toute information complémentaire requise pour l'autorisation de la cire d'abeille non biologique, si A CERT et/ou les autorités compétentes des États membres de l'Union européenne en font la demande.

DATE

SIGNATURE et CACHET du demandeur

AUTORISATION APPROBATION

Un CERT SA examinera la DEMANDE D'UTILISATION DE CIRE D'ABEILLE NON BIOLOGIQUE ainsi que la documentation soumise dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la date de réception de la présente demande.

Date de réception de la demande	
Critique	
Position du réviseur	
Date de révision	

Conditions	Évaluation des conditions (satisfait/non satisfait)
là où la cire d'abeille issue de l'apiculture biologique n'est pas disponible sur le marché ;	
Il est prouvé que la cire d'abeille est exempte de toute contamination par des substances non autorisées en agriculture biologique.	
La cire d'abeille provient du chapeau.	

Autorisation (Accordé/Refusé)	
--------------------------------------	--

DATE

NOM, SIGNATURE, TIMBRE

ANNEXE : GUIDE DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISER DE LA CIRE D'ABEILLE NON BIOLOGIQUE

Le règlement (UE) 2018/848 stipule que seule la cire d'abeille issue de l'agriculture biologique doit être utilisée pour la production de produits biologiques . Toutefois, il autorise également l'utilisation de cire d'abeille non issue de l'agriculture biologique. à utiliser sous certaines conditions .

Un CERT doit recevoir la demande de dérogation **avant** l' achat de la cire d'abeille .

Conditions de la demande de dérogation

Dans le cas de nouvelles installations ou pendant la période de conversion, de la cire d'abeille non biologique peut être utilisée. seulement:

- a.** là où la cire d'abeille issue de l'apiculture biologique n'est pas disponible sur le marché ;
- b.** où il est prouvé qu'il est exempt de contamination par des produits ou substances non autorisés pour la production biologique ; et
- c.** pour autant qu'il provienne du bouchon .

Procédure d'obtention de l'approbation

L'obtention de l'autorisation d'utiliser de la cire d'abeille non issue de l'agriculture biologique nécessite une justification de votre part. Vous êtes donc tenu de suivre la procédure ci-dessous pour obtenir cette autorisation :

1. Tout d'abord, vérifiez la disponibilité de la cire d'abeille biologique sur le marché de votre pays.
2. Ces tentatives doivent être documentées (lettres, courriels, déclarations, etc.) et soumises à A CERT avec la présente demande ; un minimum de 3 tentatives doit être fourni.
3. Fournissez les spécifications de la cire d'abeille du fournisseur sélectionné sous la forme d'une déclaration signée indiquant si la cire provient ou non du bouchon.
4. Il est prouvé que la cire d'abeille est exempte de toute contamination par des substances non autorisées en agriculture biologique. C'est pourquoi une analyse en laboratoire, portant sur un éventail complet de substances potentiellement non autorisées , doit être fournie.
5. Veuillez soumettre la présente demande d'utilisation de cire d'abeille non biologique accompagnée des documents susmentionnés.

Enfin, une fois la dérogation accordée, vous devez soumettre à A CERT la facture après l'achat de la cire d'abeille autorisée.

***Si les documents ci-dessus ne sont pas en anglais, veuillez les soumettre à la fois dans votre langue et en anglais.**